



ATOUT FORMATION ACTUALITÉS | ENQUÊTE | CURSUS

Bien choisir son éclairage dans l'atelier

Dans l'atelier de réparation carrosserie, où les travaux de précision ne manquent pas, de bonnes conditions d'éclairage sont un facteur de performance. Un éclairage adapté permet de prévenir les risques d'accident. Le Livre Vert du SIPEV éclaire les choix des professionnels sur les équipements éco-responsables.

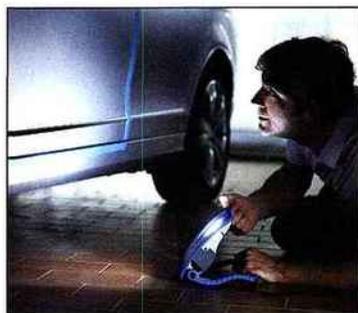


Rubrique réalisée par le SIPEV

Dans les cabines pour appliquer une base, sur les aires de réparation pour faire une retouche, dans le laboratoire pour réaliser les mélanges et contrôler des teintes, ou pour nettoyer les outils et l'atelier... un peintre carrossier a besoin d'un très bon éclairage. Outre l'aspect réglementaire, il est admis dans l'atelier qu'un bon niveau d'éclairage optimise la productivité. En veillant à la qualité de la lumière émise par les sources et à l'équilibre des luminances, les éblouissements et les fatigues visuelles sont évités, le rendu des couleurs est fidèle à l'origine et la réparation, impeccable. Les progrès accomplis sur les Led réunissent qualité de l'éclairage et économie d'énergie.

Connaître le cadre réglementaire

L'éclairage des locaux de travail est soumis à de nombreuses réglementations. Le décret n°83-721 du 2 août 1983 du Code du travail précise que "l'éclairage doit être conçu de manière à éviter la fatigue visuelle, ainsi que les affections de la vue qui en résultent" et que "les locaux doivent disposer, autant que possible, d'une lumière naturelle suffisante". En complément, l'article R.232-7 fixe à 400 lux l'éclairage minimum d'un poste équivalent à



celui du poste peinture. Citons aussi, pour mémoire, les articles R.4213-1, R.4213-4 et R.4223-1 à R.4223-11 du même Code qui définissent les obligations des employeurs en la matière.

Faire entrer la lumière du jour dans l'atelier

Les verrières de toit ou de façade captent au maximum la lumière du jour. Quand le bâti le permet, il est recommandé d'associer un puits de lumière sur toute la longueur de l'atelier avec une peinture claire au sol. Cette solution est la plus économique pour rendre des locaux lumineux et confortables. La lumière du jour est blanche et fait ressortir les défauts. Elle permet aux peintres de mieux discerner les imperfections, la poussière, les chocs... Sous une lumière blanche, les particules métalliques dans la peinture sont mieux identifiées. Même si l'utilisation d'un spectrophotomètre évite tous les risques d'erreurs liés à la lumière ambiante, il est bon de noter que des solutions d'éclairages portatifs, dont des nouvelles lampes à Led, produisent une lumière aussi blanche

que celle du jour et écartent tout risque de métamérisme. "L'indice de rendu des couleurs (IRC), qui mesure la capacité de la source de lumière à révéler la vraie couleur d'un objet, est de 92/100 pour nos lampes à Led. Les peintres sont beaucoup plus à l'aise dans le contretypage des teintes et réalisent des réparations carrosserie invisibles", indique Yiqiao Wang, chef de produit Mobility pour EMEA, Philips Automotive.

La technologie Led : plus durable, plus économe

Outre les solutions d'éclairages portatifs, l'emploi des ampoules Led est également préconisé pour l'ensemble des luminaires. Plus efficace, cette technologie concentre les faisceaux vers le bas et donne plus d'éclat à la lumière. De plus, labels, normes et réglementations se mettent en place afin d'offrir de meilleures garanties sur leur éco-conception et la longévité des ampoules Led. Certains fabricants garantissent déjà leur produit cinq ans. Surtout, les Led permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie. Sachant qu'en cabine, 800 lux est le niveau d'éclairage optimum lors des applications, une lampe à Led de 800 lumens éclaire comme une ampoule à incandescence de 60 watts, et consomme seulement de 9 à 12 watts. Quelle que soit la solution d'éclairage retenue, l'entretien doit être régulier (nettoyage des supports et en cabine remplacement des néons tous les trois ans) pour conserver la puissance d'origine. ■

En savoir plus :
www.livre-vert-carrosserie-sipev.fr